

Synthèse

« ENERGIE ELECTRIQUE »

Synthèse n°5 – Pays de Saint-Brieuc, le 28 avril 2010

Le Pays de Saint-Brieuc compte 192 000 habitants. Il représente 40% de l'activité économique du département (diapo 2). Le bilan énergétique du Pays de Saint-Brieuc (diapo 5-6) montre que l'électricité représente 35% de la consommation d'énergie du territoire. Le mode de chauffage dans le résidentiel est électrique à 31%, et sa part dans les logements neufs (après 1990) s'élève même à 50%. Tandis qu'en France la consommation électrique progresse de 1,4% tous les ans, en Bretagne elle augmente de 2,9% et cette progression monte à 3,1% dans le Pays de Saint-Brieuc.

La politique « ENERGIE » du Pays de Saint-Brieuc se découpe en trois axes : les économies d'énergie (opération Vir'volt), les énergies renouvelables et l'organisation du territoire en matière d'énergie.

L'Opération Vir'volt

▪ Présentation

L'opération Vir'Volt est une opération pilote de Maîtrise de la Demande d'Electricité (MDE) sur le Pays de Saint-Brieuc. Le Syndicat Mixte du Pays de Saint Brieuc en est le maître d'ouvrage. Le territoire a été choisi par l'Etat, la Région et l'ADEME pour mener une expérimentation sur 5 ans de par ses contraintes en terme de desserte (pas de bouclage de ligne 400kV en Nord Bretagne), de manque de moyens de production d'électricité, de consommation électrique importante, et de par la forte volonté affichée par les élus politiques pour travailler sur les économies d'Energie. A l'heure actuelle, l'opération est encore dans la phase test de deux ans (2008-2010). Son but est de démontrer que faire des économies est possible. Ce ne sera peut-être pas suffisant pour assurer la sécurité de l'approvisionnement sur le territoire, mais cela reste la première chose à faire.

▪ Objectifs

- diminuer la demande en pointe de 10%, soit **20 MW**
- réduire les consommations de 6%, soit **78 GWh par an**

▪ Actions menées et premiers résultats

Soixante-dix actions sont pilotées sur une quinzaine de cibles variées (diapo 8). Chaque action est évaluée (diapo 9 et 12) et donne lieu à une fiche projet qui résume les impacts mesurés (puissances et consommations), les investissements nécessaires, les aides perçues ou pouvant l'être, et qui met en évidence les leviers et les difficultés rencontrés.

Par exemple (diapo 10), à Lamballe, un travail sur l'éclairage public a permis une économie sur la consommation d'électricité de 16,5% (375 000 kWh/an) soit environ 15 000 € et 70 tonnes de CO₂ évités.

Quelle que soit l'opération, il y a nécessité d'accompagner, de communiquer auprès des habitants et des acteurs du territoire pour qu'ils adoptent un comportement citoyen. Il faut de la pédagogie, un accompagnement à l'idée d'économiser de l'énergie.

Un appel à projet pour des solutions d'optimisation de la consommation électrique, auquel ont répondu EDF et Voltalis, a été lancé fin 2009 par le Pays de Saint-Brieuc (diapo 11). Ces boîtiers, installés chez les particuliers, coupent les convecteurs électriques pendant un laps de temps assez court (environ 25 à 30 minutes) lorsque RTE en fait la demande auprès des opérateurs notamment pendant les périodes de pointe. Une expérimentation a été menée sur l'hiver 2009-2010. Les résultats définitifs seront connus courant mai 2010.

- **Potentialités d'économies : exemples de calculs**

Calcul 1 : Boîtiers intelligents

2 convecteurs de 1kW coupés par foyer, 25 000 logements en résidence principale équipés de chauffage électrique dans le Pays de Saint-Brieuc : $2 \times 25000 = 50000 \text{ kW} = \mathbf{50 \text{ MW}}$

Calcul 2 : Ampoules basse consommation

remplacement d'une ampoule de 100W par une lampe basse consommation de 20W, 80 000 logements en résidence principale sur le pays de Saint-Brieuc: $80 \times 80000 = \mathbf{6 \text{ MW}}$

Chez les industriels et PME, il y a un énorme gisement d'économies de puissance qui permettraient de diminuer notablement la facture énergétique des industriels et PME costarmoricaines

D'autres axes de travail sur le Pays de Saint-Brieuc

- **L'organisation du territoire en matière d'énergie (diapo 14)**

Une ALE (Agence Locale de l'Energie) est en train d'être mise en place sur le Pays de Saint-Brieuc (juin 2010). Elle a pour but d'informer le grand public (Espace Info energie), de mettre à disposition un service d'expertise en économie d'énergie destiné aux collectivités (Conseil en Energie Partagé), et développe une ingénierie pour les actions collectives (diapo 16-17).

- **La production d'énergies nouvelles (diapo 18)**

Le Pays de Saint-Brieuc prévoit une puissance installée de 90 MW d'éolien terrestre entre les parcs existants, les projets en cours et le potentiel des ZDE (Zones de Développement Eolien) définies (diapo 20).

Pour Roger Rouillé, vice-président du Pays de Saint-Brieuc, le système de production centralisé a atteint ses limites : même avec les grosses centrales et de grosse lignes, on n'arrive plus à desservir la Bretagne. En outre, si on n'y prend pas garde, le tissu économique, basé notamment sur l'agriculture et les industries agroalimentaires, va au devant de grosses difficultés. Les élus politiques doivent être moteurs, au travers de la mise en place de partenariats, pour travailler sur des ressources de substitution liées à des productions d'énergies nouvelles, pour les éleveurs voire les entreprises. Le solaire, l'éolien individuel, les petits projets de biomasse, la cogénération, la microgénération, la méthanisation.... font partie de ces solutions. Plus on sera capable de produire l'énergie là où elle est consommée, mieux ce sera. Par ailleurs, les moyens de production locaux devront être associés à des systèmes performants de gestion d'énergie ou de réseaux intelligents pour notamment anticiper de nouveaux besoins (ex : voiture électrique). De fait, tout ce qui permet de contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement est positif. Il ne s'agit pas d'opposer les moyens de production d'énergie entre eux mais de constituer un bouquet de solutions de production d'énergie en n'oubliant pas que la priorité des priorités, c'est d'abord d'économiser l'énergie, tout en permettant de limiter les pointes en hiver.

En savoir plus :

Site du Pays de Saint-Brieuc : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>

Site d'Exceltys : <http://www.exceltys.fr/>